

Position de l'AEFO sur l'intelligence artificielle

L'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) reconnaît l'impact croissant de l'intelligence artificielle (IA) sur l'ensemble du système d'éducation. Cette technologie offre des opportunités significatives pour enrichir les pratiques pédagogiques et alléger certaines tâches. Toutefois, son intégration doit être encadrée de manière réfléchie afin d'assurer une utilisation éthique, responsable, équitable et bénéfique pour toutes et tous. Il est également essentiel d'inclure l'IA comme un sujet d'apprentissage intégré aux curriculums afin de préparer les élèves à une utilisation critique et éclairée.

Dans ce contexte, l'AEFO soutient les principes suivants :

- Que le rôle fondamental du personnel enseignant ainsi que des autres intervenantes et intervenants en éducation ne soit en aucun cas remplacé par l'IA;
- que le personnel scolaire soit formé et outillé pour une utilisation éthique, équitable et pédagogique de l'IA;
- que des directives harmonisées soient développées pour encadrer une utilisation éthique de l'IA en éducation afin d'assurer la protection des renseignements personnels et garantir la propriété intellectuelle; et
- que des comités mixtes locaux soient créés afin de surveiller l'évolution de l'IA en éducation et d'offrir des conseils sur son encadrement.

Adoptée le 14 juin 2025